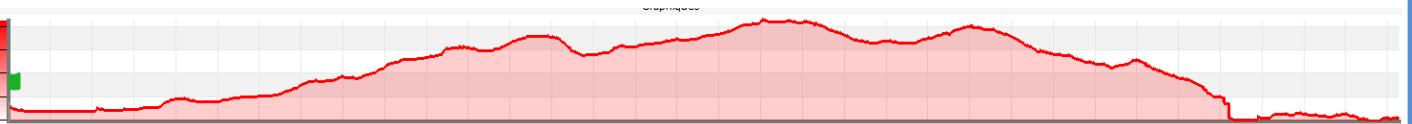
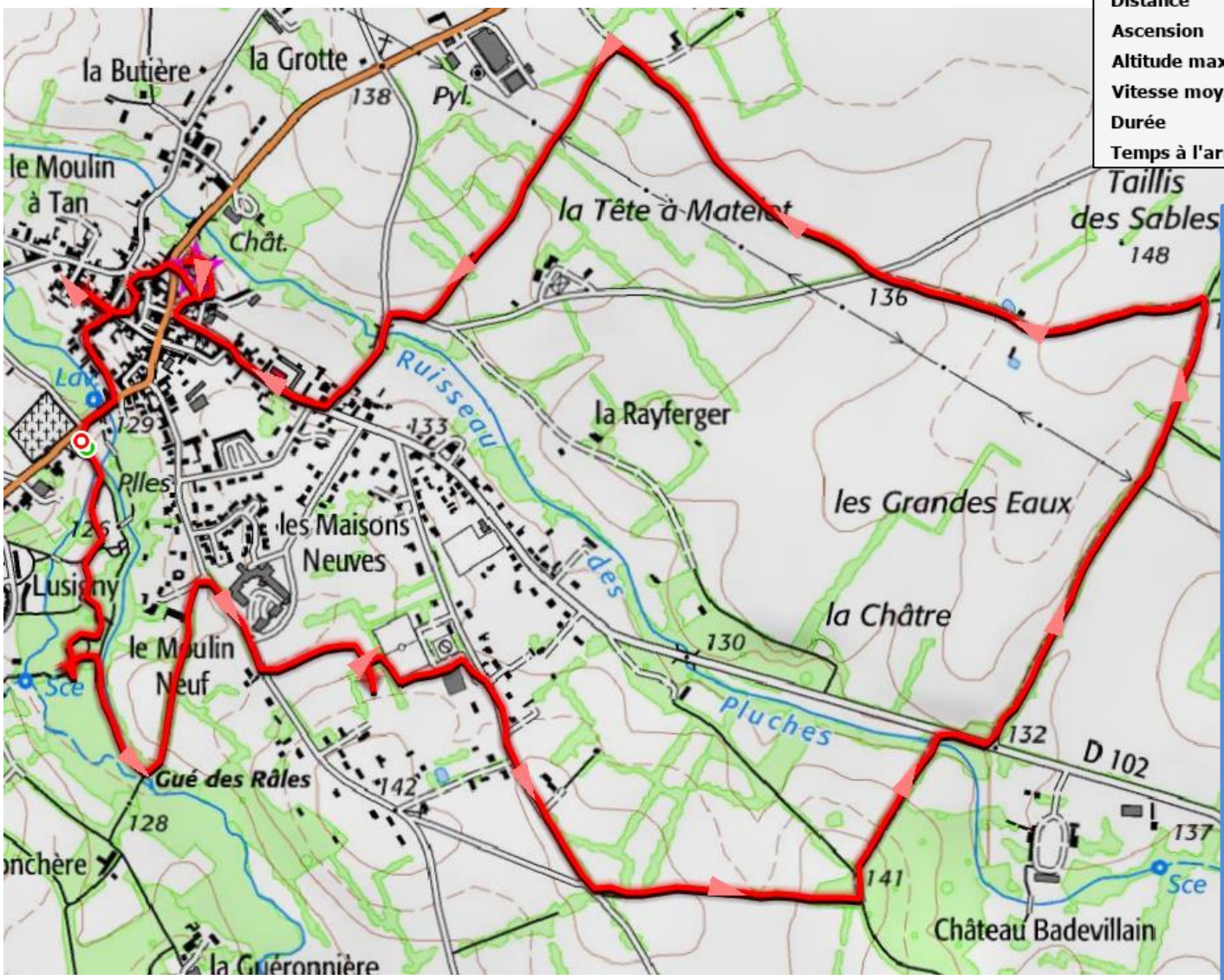


Usson du Poitou, 5 juin 2025, le matin,  
à la découverte d'Usson, en passant par le gué des Râles et la Tête à Matelot

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| Nom du Fichier   | Usson-5juin2025. |
| Distance         | 8,320 km         |
| Ascension        | 37 m             |
| Altitude maximum | 163 m            |
| Vitesse moy. mvt | 3,4 km/h         |
| Durée            | 02:56:02         |
| Temps à l'arrêt  | 00:29:17         |



Grâce à l'efficace co-voiturage organisé par Geneviève, nous voici toutes et tous à pied d'œuvre, pour une grande journée. Ce matin, une randonnée préparée par Monique et Christiane, qui débute par...



... un mystérieux  
cheminement de bois...





... on nous demanda d'être discret, ce que nous savons être, et cette petite cabane perchée...



... se révéla être un observatoire d'où l'on put apercevoir ...



... toute la petite troupe !





Nous le quittâmes pour nous diriger vers le gué des Râles

Le **Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*) est une espèce d'oiseaux de la famille des rallidés. L'adulte mesure de 23 à 28 cm de long et a, comme les autres râles, un corps aplati latéralement lui permettant de se frayer plus facilement un chemin dans les roselières, son habitat préférentiel.

Le Râle d'eau est une espèce que l'on peut entendre tout au long de l'année. Le cri consiste en une série de grognements suivis d'un couinement en kruïh rappelant celui d'un porcelet, et se termine par de nouveaux grognements.



N'ayant ouïe aucun kruïh, ni rien qui ressemblât à un cri de porcelet, nous poursuivîmes notre chemin.





De toute façon, c'était le bon moment pour faire une petite pause revigorante.

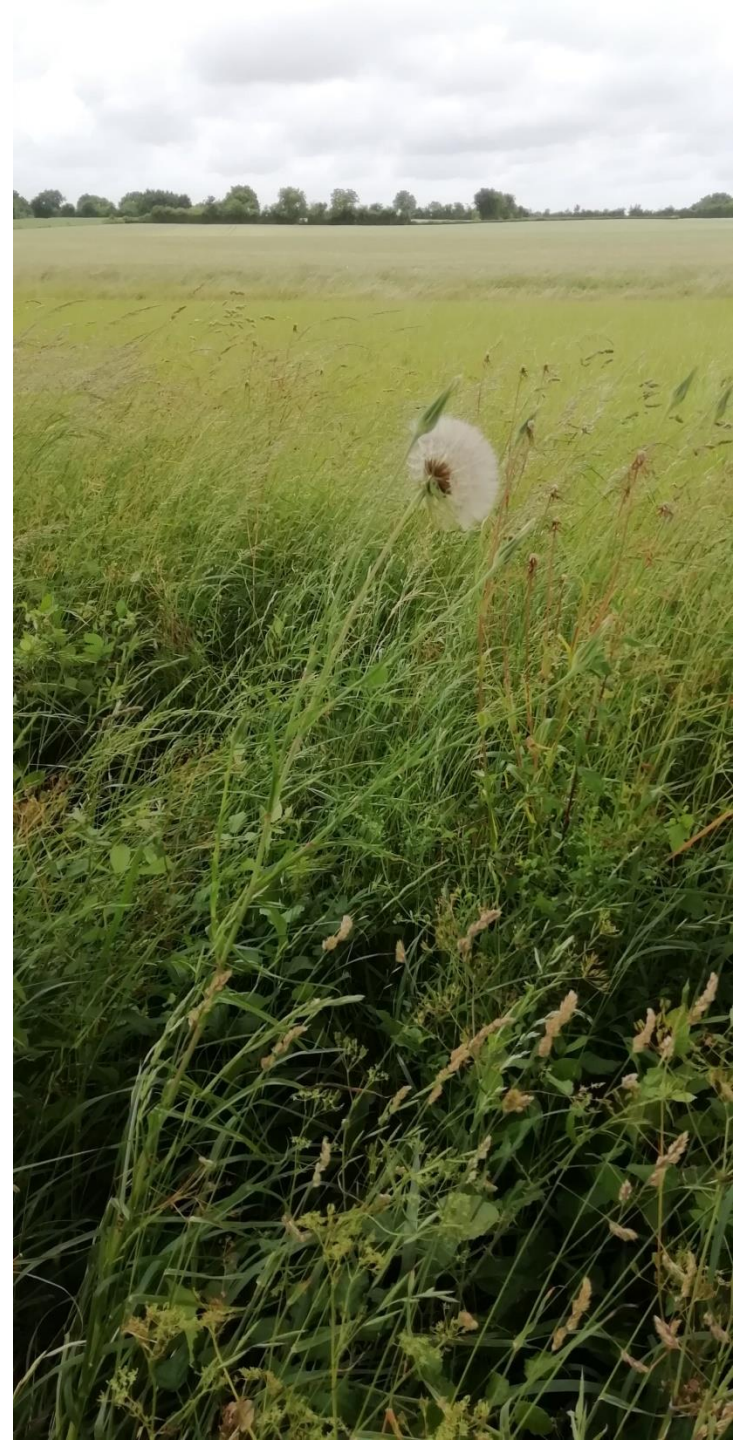




Et pour nous revigorer... nous sommes très doués et très généreux !



Le moment champêtre,  
lorsque la folle avoine se  
moque du fil de fer barbelé  
et le pissenlit se courbe au  
vent mais garde ses  
akènes.



A Usson, on a des noms de randonnées très parlants, même si nous n'avons rencontré aucun chêne fiévreux....



## *" Le Chêne Tremblant "*

*Nombreux sont les toponymes inspirés des noms des arbres. Le nom peut être utilisé au singulier et désigne alors souvent un arbre repère qui marque la limite d'une parcelle ou d'une paroisse, un carrefour... Ce toponyme marque ici la limite entre la commune du Vigeant et celle d'Usson-du-Poitou.*

*En Poitevin, le chêne se rencontre aussi sous le terme chagne, comme en témoignent ces différents toponymes sur la commune d'Usson-du-Poitou : les Chagneroux, la Chagneraie ou encore Chasseneuil " clairière de chênes ".*

*Déjà présent sur le cadastre napoléonien, ce toponyme semble ancien. Quant au chêne tremblant, ce qualificatif restera sans doute sans explication... Aujourd'hui un beau chêne pédonculé d'une centaine d'années borde le chemin de randonnée.*

... et l'on admire les dynasties qui savent s'inscrire dans le paysage, sans armes ni écusson : vive Raymond, Fernande et Germaine (à moins que ce ne soit Gertrude, Gervais, Gersande, Gérard, Gerlinde, Géronimo ou Géraldine !).

Quant au pape ? Qu'il se méfie donc de l'ombre froide du noyer.

Vite, avant le rhume des foins...

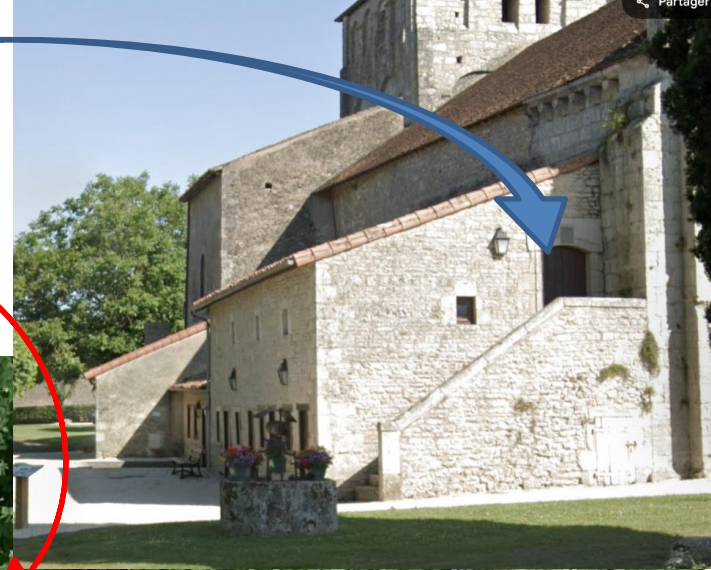




... et nous voici en ville, près de l'école de Monique !

Puis de l'école à l'église et au prieuré Saint-Pierre...

Ghislaine étant là, cela donna ceci...





Ce que Pierre photographiait...





... et de l'église au rare monument en hommage aux morts de la guerre de 1870-71, comme Geneviève nous l'a bien expliqué, au tableau d'honneur pour ceux de 1914-1948, sans oublier celui de l'an 0...



Cela faisait beaucoup de morts...



... alors nous sommes allés faire un tour...



... dans la cour des miracles !



Prenez garde vous qui lisez l'affichette ,  
juste sous la marée et sa boulite !



# La Cour des Miracles

## 3

Rassurez-vous, vous pouvez visiter ce lieu sans craindre pour votre bourse...  
La Cour des Miracles, c'est ainsi que les habitants d'Usson-du-Poitou désignent ces petites ruelles et la placette autrefois pourvue d'un puits, qui évoquent la cité médiévale.

Hébergeaient-elles, autrefois, des mendiants et prétendus estropiés qui demandaient la charité le jour et revenaient se dissimuler la nuit, pour voir leurs infirmités disparaître « *comme par miracle* » ?

La Commune d'Usson-du-Poitou a entretenu et valorisé ce quartier. Les petites maisons, couvertes de tuiles canal et rénovées au XIX<sup>e</sup> siècle, présentent des détails architecturaux intéressants : boulite, marée, arc de décharge... Le puits qui se trouvait dans le renforcement de la cour est aujourd'hui disparu.



1. Extrait tableau de Brueghel l'Ancien (1525-1569)  
La cour des miracles - Wikipedia



2. Gravures de Jacques Callot (1592-1635)  
Les mendiants - Wikipedia



3. Gravures de Jacques Callot (1592-1635)  
Les mendiants - Wikipedia



4. Gravures de Jacques Callot (1592-1635)  
Les mendiants - Wikipedia

5. Une marée et sa boulite au premier étage d'une maison  
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



7. À droite de la cour, un profond renforcement abritait un puits à la margelle quadrangulaire en moellons calcaires, aujourd'hui disparu.  
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



6. Vue générale de la Cour des Miracles  
Cliché Ecomusée, M. Roulet-Caire



8. Ce puits provient du bourg d'Usson-du-Poitou. On remarquera son tour et la chaîne qui permettait la descente et remontée du seau  
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



Qu'est-ce qu'une marée ?

1- Une poissonnerie    2- Une grande crue de la Clouère, rivière qui arrose Usson  
3- Une pierre d'évier et son écoulement à l'extérieur de la maison



Geneviève nous explique :

### La Cité Pluvillière

Cette petite cité ouvrière est le fruit de l'initiative de Joseph Blondet de Pluvillière. Ce dernier en trace les rues et vend les parcelles constructibles à des ouvriers d'Usson à des prix intéressants. En échange les acquéreurs doivent respecter le règlement intérieur de la cité. Les maisons doivent être tracées en droite ligne le long des rues, les ouvertures et les angles des maisons doivent être en pierre de taille, le propriétaire doit entretenir la moitié de la rue sur la largeur de sa maison. Le besoin de valoriser le calcaire de grande qualité des carrières du pays expliquerait aussi le désir des édiles de retenir sur la commune, des artisans compétents en leur proposant de bonnes conditions de vie, un logement et un petit jardin. En 1873, ce quartier comptait dix-sept maisons et Joseph Blondet de Pluvillière transmet tous ses droits à la commune d'Usson du Poitou, qui entretient et valorise la cité dans le respect de son architecture et son histoire.

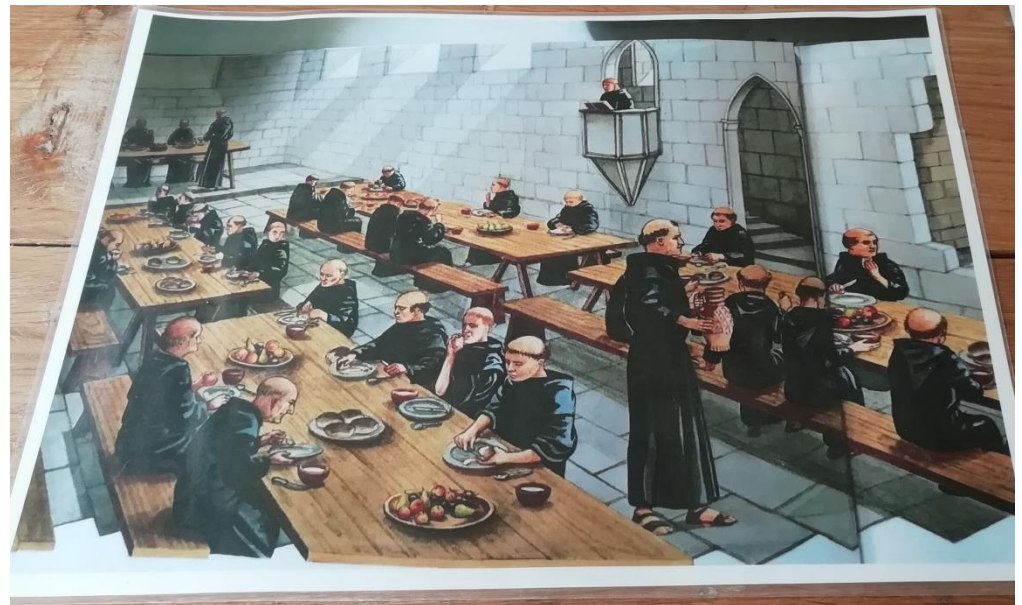
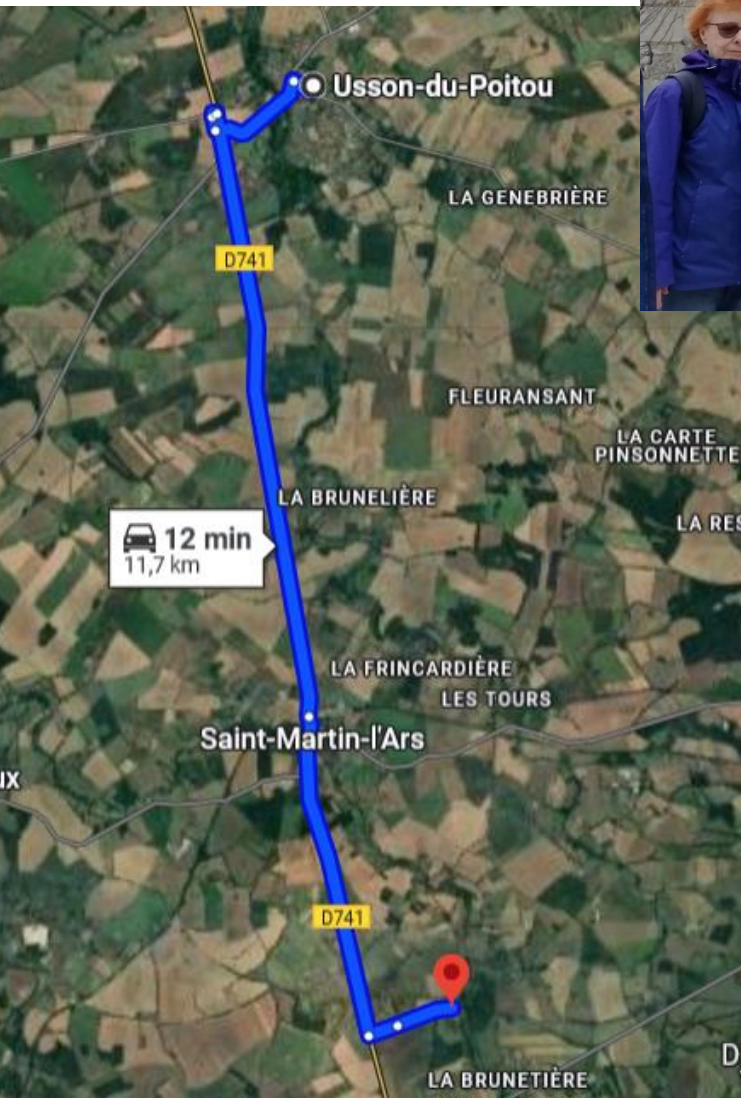


Boulite désactivée ...



La randonnée pleine de découvertes prend fin, en route pour l'abbaye...

Tiphaine nous attend à l'Abbaye de La Réau,  
les bancs ont été mis  
dans le réfectoire des moines...



La suite au prochain compte rendu !